



# PARCOURS DE L'IDEE AU PROJET



**7 JOURS POUR  
DÉVELOPPER  
VOTRE PROJET**

**VOUS AVEZ UN PROJET EN MILIEU RURAL ?**

**Projet à plus value sociale,  
environnementale ou culturelle.**

**Vous ne savez pas par où commencer ?**

- ✓ Une approche globale
- ✓ Des échanges
- ✓ Des outils à remobiliser
- ✓ Des intervenants
- ✓ Un module sur les finances solidaires
- ✓ Des témoignages d'entrepreneurs-ses



## Dates et lieux 2023

20, 21, 27, 28 février et 6, 7 mars sur l'agglomération de Niort (79)

27, 28 avril et 4, 5, 10 et 11 mai à Cognac (16) spécial femmes

5, 6, 12, 13, 19, 20 juin à Valence en Poitou (86)

25, 26 septembre et 2, 3, 9, 10 octobre (lieu à définir, 17 ou 79)

13, 14, 20, 21, 27, 28 novembre en Vienne (lieu à définir)

Renseignements et inscriptions : auprès de la référente du parcours de l'idée au projet : Julia ROYE - [julia.roye@afipar.org](mailto:julia.roye@afipar.org) - 06 02 09 21 54

Dates et lieux susceptibles d'évoluer.



# LE PARCOURS DE L'IDEE AU PROJET, C'EST QUOI?

Ce parcours est basé sur des méthodes d'éducation populaire qui aborde l'ensemble des dimensions du projet : l'adéquation projet/personne, le territoire, l'étude de marché, les aspects juridique et financier, la communication, la gestion du temps, les finances solidaires, la présentation orale de son projet ...

Ce parcours :

- permet à chacun de construire petit à petit son projet
- prend en compte les parcours et les choix de vies des personnes
- permet de travailler sur son projet concrètement en individuel et en collectif
- est un lieu d'échanges, de partage et de mise en réseau avec les autres porteurs-ses de projet
- est un moment convivial et bienveillant

Durée : le parcours se déroule de 9h à 17h sur 6 journées réparties sur 3 semaines (36 h). La 7ème journée se tient 3 mois après la session (7h).

Pré-requis : Avoir un projet d'activité économique.

Tarif : gratuit (conditions générales de vente : [www.afipar.org/cgv](http://www.afipar.org/cgv) )

Accessibilité : Pour les personnes en situation de handicap, contactez-nous pour évaluer la possibilité d'adaptation du parcours à votre situation.

## ET L'AFIPaR, C'EST QUI?



L'AFIPaR créée en 1990, est une association de formation et d'accompagnement de projets en milieu rural, basée sur les valeurs de l'éducation populaire.

Nous accompagnons les porteurs-ses de projet à créer leur activité en milieu rural depuis plus de 20 ans en Vienne, Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime.

Notre objectif : vous questionner, vous apporter des outils et vous accompagner tout au long de votre projet afin que vous soyez outillé et autonome dans vos choix.

Plus d'infos: <https://www.afipar.org/>

<https://www.facebook.com/assoafipar>